



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E31456

VALABLE JUSQU'AU 14/01/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC FREJUS

Siret : 378 935 845 00016

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 9000693 29

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 065096631

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 065096631

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Raison sociale : DAVID ALU (SARL)

236 ROUTE DU PLAN DE LA TOUR  
83120 SAINTE MAXIME

Téléphone : 04 94 96 60 10

Fax : 04 94 96 50 34

Portable :

Site Internet :

E-mail : david.alu@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

DAVID LEA GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 02/12/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON  
PARC TERTIAIRE VALGORA  
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER  
- B.P. 70531  
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.